



HAL
open science

Proposition pour une conception modale des noms dits sousspécifiés

Dominique Legallois, Anaïs Vajnovszki

► **To cite this version:**

Dominique Legallois, Anaïs Vajnovszki. Proposition pour une conception modale des noms dits sousspécifiés. CORELA - COgnition, REprésentation, LAngage, 2021, 10.4000/corela.13617. hal-03481609

HAL Id: hal-03481609

<https://hal.science/hal-03481609>

Submitted on 15 Dec 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Proposition pour une conception modale des noms dits sous-spécifiés

Dominique Legallois, Université Sorbonne Nouvelle, Lattice, UMR8094

Anaïs Vajnovszki, Université Sorbonne Nouvelle, Lattice, UMR8094 et Université de Gand

Résumé en français :

Depuis plus d'une cinquantaine d'années, les noms sous-spécifiés ou Nss ont fait l'objet de plusieurs tentatives de classification (notamment Francis 1986, 1994 ; et Francis et Manning 1998 ; Schmid, 2000 ; mais aussi Flowerdew et Forest, 2014). Cette catégorie nominale, difficile à cerner, possède certaines caractéristiques comme l'incomplétude informationnelle, le besoin d'une spécification, la capacité à condenser l'information et à la catégoriser. Si ces propriétés sémantiques et discursives contribuent toutes deux à justifier l'existence d'une catégorie nominale particulière que constitueraient les Nss, à mi-chemin entre le mot plein et l'élément grammatical, elles pointent surtout vers une fonction des Nss dans l'expression du point de vue du locuteur et donc d'une évaluation. C'est en ce sens que nous proposons une classification modale des Nss, inspirée des travaux de Chevalier et Léard (1993 et 1994) et de Gosselin (2010, 2015, 2018). Une telle typologie, mettant en lumière les schémas modaux qui sous-tendent le discours, permettrait ainsi de mieux rendre compte du fonctionnement global des Nss, à la fois sur les plans sémantique, textuel et discursif.

Mots-clés : noms sous-spécifiés, sémantique nominale, fonctionnement textuel, fonctionnement discursif, modalité, évaluation, typologie.

English abstract :

Since the term 'shell nouns' was coined and even before that, this nominal category has proven notoriously hard to grasp. In trying to tackle that issue, several linguists produced their own classification, among whom Francis (in 1986 and 1994, and later with Manning in 1998), Schmid (2000), and Flowerdew and Forest (2014), but without considering the evaluation factor that comes with shell nouns, or at least without putting it at the centre of their typology. Indeed, the notion of encapsulation (Conte 1996), which has been shown to fill in the gaps left by their informational incompleteness, and the ability of shell nouns to categorise (Legallois 2008) are all proof that these nouns do form a category on their own, lying somewhere between lexical and grammatical categories. However, little work has been done on their textual and discourse functions, which could be, according to us, the starting point of a comprehensive typology. The modal classification that we thus offer focuses on unveiling modal patterns behind the use of shell nouns and draws on the works of Chevalier and Léard (1993 and 1994) as well as Gosselin (2010, 2015, 2018).

Key words: shell nouns, nominal semantics, textual function, discourse function, modality, evaluation, typology.

La question de la catégorisation des noms sous-spécifiés (désormais Nss) se pose nécessairement aux chercheurs qui entreprennent de comprendre le ou les rôles de cette catégorie nominale en discours. Il ne s'agit pas de céder à une quelconque manie classificatoire, mais de mieux percevoir à travers cet effort de catégorisation, la « mécanique » de ces noms qui ne cesse de donner lieu à des développements, depuis que Vendler (1967) a consacré une réflexion non pas seulement à ce qui constitue, dans le langage, un fait ou un résultat, mais au fonctionnement sémantique même des noms *fact* et *result*.

C'est dans cette optique que nous proposons une réflexion qui vise à rendre compte du fonctionnement à la fois sémantique, discursif et textuel des Nss en termes de modalité¹. Le pari est quelque peu risqué pour deux raisons principales : premièrement, les quelques catégorisations que l'on peut trouver dans la littérature identifient généralement une catégorie modale, mais celle-ci constitue une catégorie parmi d'autres dans un « système » quelque peu hétérogène. La catégorie modale concerne alors exclusivement un sous-ensemble de Nss et non l'ensemble des Nss. Or, notre proposition est plus radicale car elle considère que la modalité est le trait sémantique principal de ce type de noms, modalité qui est bien sûr déclinée en plusieurs catégories. Deuxièmement, un classement intégralement modal des Nss suppose une extension du domaine de la modalité à d'autres formes que celles généralement travaillées dans ce domaine de recherche. Les Nss, en effet, ne sont pas des formes traditionnellement retenues par les spécialistes de la question : la proposition que nous formulons ici invite donc à un élargissement du champ de la modalité, et sans doute des critères généralement établis pour distinguer telle valeur modale d'une autre.

Dans un premier temps, sans doute trop court relativement à la difficulté du problème, nous revenons sur les éléments essentiels définitoires de la classe générale des Nss, notamment :

- sur le rapport rôle / valeur et la spécification ;
- sur la catégorisation de la spécification ;
- sur l'ambiguïté de certains noms qui paraissent, dans des énoncés particuliers, se comporter comme des Nss.

Dans un deuxième temps, nous présentons les catégorisations proposées par Schmid (2000) et par Flowerdew et Forest (2014), en montrant en quoi ces propositions, bien que pertinentes sur beaucoup de points, manquent de cohérence et d'homogénéité. Nous discutons, dans la dernière section, de la possibilité de concevoir les Nss comme des marques de modalités aléthiques, épistémiques, appréciatives, axiologiques, bouliques, déontiques et relatives. Une proposition en ce sens avait été formulée par Chevalier et Léard (1993, 1994), au sujet des noms subordonnants, noms entrant dans la catégorie des Nss. Le travail développé par Gosselin (2010) constituera à nouveau une source d'inspiration pour développer cette idée. Une catégorisation modale des Nss doit nécessairement être associée à une réflexion sur les *scénarios modaux* (Gosselin 2015), ou sur les séquences d'enchaînement (Legallois et Lenepveu 2014), c'est-à-dire sur des configurations générales articulées en différentes phases. Ces scénarios sont en quelque sorte des schémas et des stéréotypes d'action.

¹ Il s'agit ainsi de reprendre là où nous avons conclu dans Adler et Legallois (2018) : sur une description modale des Nss inspirée des travaux Gosselin. Depuis, une amicale discussion avec l'auteur nous a confortés dans cette lecture : qu'il en soit ici chaleureusement remercié. Les auteurs tiennent aussi à remercier S. Adler.

Les exemples illustrant la réflexion sont le plus souvent extraits d'un corpus composé des *Discours de Politique Générale*², prononcés par les différents Premiers Ministres de la V^e République. Aucune analyse quantitative n'est menée sur ce corpus, contrairement aux *Débats Parlementaires* qui ont fait l'objet d'un examen « collocationnel » dans Adler et Legallois (2018). D'autres exemples complémentaires sont généralement tirés d'Internet.

1. Éléments définitoires des Nss

Il ne s'agit pas, dans cette section, de poser à nouveau l'ensemble des éléments qui entrent dans la nature particulière des Nss ; bien que perfectibles, les travaux sur cette question ont déjà apporté un ensemble de connaissances (par exemple, Higgins (1979), Blanche-Benveniste (1992), Schmid (2000), Legallois (2008)). Il s'agit plutôt de revenir de façon critique sur certains critères pour pointer des problèmes qu'il conviendra sans doute d'aborder de façon plus précise dans des travaux ultérieurs.

1.1. La spécification

Il en va ainsi de la notion de spécification. Un nom est dit sous-spécifié³ dans la mesure où il est en attente d'une « spécification », que lui apporte, par exemple, un constituant droit, dans certains dispositifs syntaxiques. Ainsi dans :

1. La réalité aujourd'hui, c'est que nous sommes proches d'un accord sur le projet de loi Constitutionnel (Philippe 2019)

La proposition en *c'est que* spécifie le contenu du nom *réalité*, comme si celui-ci était en quelque sorte a priori « vide » de contenu ; ce fonctionnement a motivé le terme de *shell noun* proposé par Schmid (2000). La nature du contenu spécificationnel fait débat : Apothéloz (2018) la considère comme la complétude sémantique d'un signe linguistique⁴. Pour notre part, cette nature nous paraît être plutôt d'ordre informationnel ou discursif : le constituant droit apporte une détermination qui n'a de validité que contextuellement, en rapport avec un état de chose particulier. La spécification est une réponse à une question en « quel est le Nss ? » (*quelle est la réalité aujourd'hui ?*)⁵.

Néanmoins, le terme de *noms sous-spécifiés* peut induire en erreur, en laissant croire que seuls les Nss (comme *fait, réalité, problème, idée, etc.*) sont...sous-spécifiés. Il faudrait dire plutôt que les Nss ont pour fonction principale d'appeler un contenu spécificationnel, autrement dit qu'ils sont a priori sous-spécifiés. Ce qui les distingue sur ce point des autres noms. Tout nom ou expression nominale peut en effet être employé de façon sous-spécifiée, si la spécification se définit par l'assignation d'une valeur à un rôle (Fauconnier, 1984)⁶ :

2. Quels sont les étudiants reçus ? Les étudiants reçus sont Pierre, Paul et Marie

Le rapport sous-spécification / spécification ne suffit donc pas à lui seul à caractériser les Nss. On reconnaîtra encore, comme exemple supplémentaire, les groupes nominaux

² Pour le lecteur intéressé par la nature de ces discours, cf. Marchand (2007).

³ Terme qui nous avait été inspiré dans Legallois 2006 par la lecture de Winter (1992).

⁴ Il faut noter que certains de ces noms possèdent une signification générale (par ex. *fait*, analysé par Huyghe 2018, ou encore *chose, truc, etc.*, noms dont on peut dire qu'ils sont *sémaniquement* sous-spécifiés), mais que d'autres, au contraire, possèdent une signification relativement spécifique ; par ex. *tactique, ambition, avis, etc.*

⁵ C. Blanche-Benveniste (1988).

⁶ À partir de la notion d'interprétation ou de lecture « attributive » de Donnellan 1966.

paramétriques qui constituent indiscutablement des valeurs en participant au constituant attributif :

3. La durée des coups de feu a été d'une quinzaine de minutes (Internet)

Les noms comme *hauteur, durée, taille, âge, moyenne, prix, température*, etc.⁷ pourraient ainsi prétendre à la dénomination « noms sous-spécifiés » puisqu'ils manifestent, sur le plan de la relation rôle / valeur, le même fonctionnement que des noms comme *réalité, problème, objectif*, etc. On remarque cependant d'emblée des différences évidentes : la valeur – la spécification – est d'ordre quantitatif ; la construction attributive supporte mal, voire pas du tout, la variante avec la reprise de l'élément nominal par *ce* :

4. ? la durée des coups de feu, ça a été d'une quinzaine de minutes.
5. *l'âge de Kevin, c'est 10 ans

Mais l'une des propriétés essentielles que possèdent les Nss et que ne possèdent pas les autres noms est leur capacité à catégoriser la spécification.

1.2. La catégorisation de la spécification

En effet, des énoncés tels que (2) ou (3) ne marquent pas le fonctionnement de catégorisation du contenu propositionnel que l'on constate de façon manifeste avec les Nss comme dans

6. Il faut convenir, en effet, que l'expansion n'élimine pas forcément les situations les plus défavorisées et parfois même en aggrave certaines. Cette constatation est un fait, mais un fait que nous n'acceptons pas. (Pompidou 1962)

En effet, un des rôles essentiels des Nss est de donner à voir la façon dont le locuteur envisage un contenu discursif (que ce soit un segment antécédent en cas d'anaphore, ou le contenu de la spécificationnelle dans les pseudo-clivées). En (6) l'anaphore résomptive catégorise le contenu de la première phrase comme une constatation, elle-même recatégorisée en *fait*. On peut donner également l'exemple suivant :

7. Le premier courage, c'est-à-dire le premier devoir, est de bâtir sur les réalités (Debré 1959)

dans lequel *bâtir sur les réalités* est une proposition dont le contenu subit deux catégorisations successives. *Étudiants* dans (2) ou *durée* dans (3) n'ont pas cette fonction. Ces deux derniers noms fonctionnent comme classifiants (au sens de Milner (1978)) et on ne peut donc porter un jugement du type *je trouve que* ni sur la spécification (8), ni sur la classification (9) :

8. *je trouve que la durée des coups de feu a été d'une quinzaine de minutes
9. *je trouve qu'une quinzaine de minutes a été la durée des coups de feu

On peut donc dire qu'un énoncé spécificationnel⁸ avec Nss exprime deux relations complémentaires : le contenu propositionnel spécifie le Nss, en même temps que le Nss

⁷ Pour une analyse précise de ces noms et des constructions qu'ils intègrent, cf. P. Lauwers (2012).

⁸ Dans les prédicationnelles (*L'investissement, c'est la clé de l'innovation et de la compétitivité* - Raffarin 2004), il y a catégorisation de l'élément qui ne joue pas en l'occurrence le rôle de la spécification, mais qui le jouerait dans une spécificationnelle : *la clé de l'innovation et de la compétitivité, c'est l'investissement*.

catégorise (de façon non classifiante) le contenu. Cette propriété permet d'écartier des Nss des noms qui leur sont parfois étroitement associés, car possédant comme eux, des fonctionnements anaphoriques, cataphoriques et d'encapsulation (Conte 1996), notamment les *text nouns* que G. Francis (1994) considère comme une sous-classe des noms de « labels » :

Within the category of labels it is possible to isolate a set of nouns which have an important feature in common – they are metalinguistic in the sense that they label a stretch of discourse as being a particular type of language. (1994 : 89)

Des noms comme *theory, argument, decision*, typiques des Nss – ils participent aux constructions spécificationnelles propositionnelles (cf. plus loin) –, sont également des noms *labels*. Les *text nouns* (*word, quotation, paragraph, excerpt*, etc.), même s'ils partagent avec les Nss ce fonctionnement anaphorique et résomptif, comme dans

10. « Malgré un destin difficile, je suis, je reste toujours optimiste. La vie m'a appris qu'avec le temps, le progrès l'emportait toujours. C'est long, c'est lent, mais en définitive, je fais confiance. » **Ces mots** sont de Simone VEIL. Ils ont été prononcés en 1995, mais ils sont en vérité éternels et ils sont ceux de la France (Philippe-2017)

s'en distinguent sur un autre plan : on peut considérer que s'il y a à la rigueur catégorisation avec *ces mots* ici (comme avec *ce paragraphe, ce texte, ce discours*, etc...), cette catégorisation ne porte que sur la forme matérielle que prend la manifestation linguistique de la citation, et non sur son contenu – contrairement aux Nss *explication, argumentation*, etc. De plus, ces noms ne renvoient pas à des concepts temporaires, susceptibles d'être remis en cause (**ce n'est pas un paragraphe ! / ce n'est pas une explication !*).

1.3. Le critère constructionnel

Nombre d'analyses (parmi lesquelles les nôtres) ont fait des structures en « N, c'est que + P / de + Inf. » la condition pour l'identification des Nss, sachant cependant que cette catégorie nominale participe évidemment à d'autres constructions. Les structures en « N, c'est que + P / de + Inf. » – les constructions appelées spécificationnelles⁹, appartenant à la famille des pseudo-clivées – sont donc particulièrement discriminantes. Le constituant droit renvoie donc à un contenu propositionnel. Dans le cas des constituants nominaux (« N, c'est le N »), on remarque que le plus souvent ceux-ci sont d'origine verbale :

11. Notre objectif prioritaire sera, je le confirme, l'abaissement des prélèvements obligatoires (Chirac 1986)
12. La principale faiblesse de notre économie, c'est la perte de compétitivité de nos entreprises (Valls-2-2014).

ou sont aisément convertibles en proposition :

13. La clé de tout est la confiance. Je veux la donner à travers vous (Valls-1-2014)
14. La clé de tout est d'avoir confiance.

On a donc affaire à des entités de troisième ordre, selon la terminologie de Lyons. Le constituant droit peut cependant renvoyer à une entité de premier ordre :

⁹ Que Apothéloz (2012, 2018) appellent *constructions identificatives*. Sur l'ensemble des constructions auxquelles participent les Nss, voir Adler et Legallois (2018) ou Roze et al. (2014).

15. Donald Trump a congédié son controversé stratège Steve Bannon. [...], mais le problème de la présidence Trump n'a rien à voir avec ses conseillers. Le président s'est placé lui-même dans une impasse. Le problème, c'est Donald Trump (Internet).

Dans le cas des spécifications par expression nominale (comme en 15), l'identification du nom comme Nss ne pose pas de difficulté, si par ailleurs, il peut avoir une spécification propositionnelle ; c'est bien sûr le cas de *problème*. En revanche, on doit reconnaître que certains noms sont des Nss bien qu'ils ne puissent a priori jamais être spécifiés par un contenu propositionnel. Ce qui importe pour leur statut de Nss est la double relation : spécification par un contenu (en l'occurrence nominale) et catégorisation de ce contenu. Prenons ce triste exemple :

16. Mon véritable adversaire, c'est le monde de la finance (Hollande - 2012)

L'énoncé répond à une question en « quel » et réalise les deux fonctions (catégorisation – le monde de la finance est catégorisé comme (mon) adversaire – et spécification). *Adversaire* reste impossible dans une structure avec spécification propositionnelle. Se comporteraient de la même façon des noms comme *ennemi, complice, allié, rival*, etc. La dimension « + humain » du spécifiant ici ne joue pas de rôle particulier ; un coureur cycliste pourrait dire :

17. Mon (véritable) adversaire aujourd'hui, c'est le col du Tourmalet

18. Pour cette étape, un allié inattendu, sera le vent de dos

Ces noms, qui ne peuvent être spécifiés par un contenu propositionnel, sont des noms appréciatifs, plus précisément, des appréciatifs externes (Gosselin 2018 - cf. plus loin) car ce qui est désirable ou indésirable (critère d'identification de l'appréciation) porte sur la relation au référent : est-il désirable ou non d'être / d'entrer en relation avec un Nss ?

A noter à nouveau que tout nom entrant dans un dispositif spécificatif ne peut être considéré comme un Nss : pour

19. Le meilleur coureur, c'est Alaphilippe

C'est bien le groupe *le meilleur coureur* qui reçoit une spécification, et non *coureur* qui ne pourrait fonctionner sans point de vue appréciatif :

20. *Le coureur, c'est Alaphilippe

On pourrait dire que 16 nous apprend que le monde de la finance est un adversaire de F. Hollande, mais que 19 ne nous apprend pas qu'Alaphilippe est un coureur. Ainsi, 20 n'est plus acceptable comme spécificatif¹⁰, mais pourrait correspondre à ce que Declerk (1988) nomme *une descriptively identifying clause* en emploi déictique (le référent est déjà identifié et l'attribut apporte une information supplémentaire ; *coureur* n'est alors nullement catégorisant).

1.4. Les énoncés définitoires ou d'explicitation

¹⁰ Sauf si la phrase équivaut à ...*le meilleur coureur, c'est Alaphilippe*, donc à l'exemple 19. On aurait alors en ellipse le modal appréciatif en raison de sa saillance qui autorise sa non expression.

Nous avons dans Legallois et Gréa (2006) attiré l'attention sur des énoncés qui possèdent une forme apparemment identique aux constructions spécificationnelles. Le phénomène a également intéressé Apothéloz (2012 et 2018), Blasco et Cappeau (2017), mais mérite assurément encore des commentaires. Il intervient dans les énoncés qui ont une fonction définitoire particulière, ou d'*explicitation* – pour employer le terme de Blasco et Cappeau. Soit l'exemple :

21. Les vacances, c'est de n'avoir RIEN à faire et... avoir TOUTE la journée pour le faire (Internet)

On peut dire que *vacances* a ici l'allure d'un Nss sans en être un : le nom reçoit non pas la spécification d'un contenu, mais plutôt une définition, un *definiens* « contextualisé » dans la mesure où il est spécifique au locuteur. Ce *definiens* se démarque d'une définition dictionnaire et doxique. En effet, l'énoncé a pour équivalent :

22. Les vacances, **ça veut dire / ça signifie pour moi** de n'avoir RIEN à faire et... avoir TOUTE la journée pour le faire !

Le locuteur définit la notion du nom (employé avec l'article défini) en restreignant son intension à une ou à quelques expériences non typiques, à des sèmes non essentiels¹¹. Pour l'ensemble des Nss, l'emploi de formes métalinguistiques n'est pas possible¹² :

23. L'objectif (le problème/la solution/la théorie/le devoir/l'argument/l'idée/la chose essentielle/le danger, etc.) est de réduire très sensiblement les charges pesant sur l'emploi des personnes rémunérées au niveau du SMIC ou légèrement au-dessus (Balladur 1993)
24. *L'objectif (le problème/la solution/la théorie/le devoir/l'argument/l'idée/la chose essentielle/le danger, etc.) **ça veut dire / ça signifie pour moi** réduire très sensiblement les charges pesant sur l'emploi des personnes rémunérées au niveau du SMIC ou légèrement au-dessus.

Cependant, certains noms peuvent être employés dans des énoncés d'explicitation :

25. Le bonheur, c'est de pouvoir désirer ce que l'on a déjà (titre d'un article d'un magazine féminin)
26. La liberté, c'est de pouvoir manger des carottes râpées dans son emballage (Patrick, dans le film *Camping*)

Mais aussi dans des énoncés à construction spécificationnelle :

¹¹ L'imagination des locuteurs est sans fin. Nous avons relevé par exemple pour *vacances* : *Quand on pense « vacances », on pense farniente, repos, calme, et oublie (sic !) de tout ce qui nous préoccupe* (Internet). *Pour moi les vacances c'est synonyme de petits plats en famille* (Internet). Notons aussi l'explicitation « embarquée » : *Les vacances, c'est quand tu as le droit enfin de dire : plus tu vas moins vite, plus tu vas doucement* (Internet).

¹² Il n'est pas possible non plus avec les énoncés manifestement d'explicitation dont le *definiens* est exprimé par une conjonctive introduite par *quand* : *ben l'embrouille pour moi c'est quand euh on s'insulte on dit quelque chose de pas sympa quelque chose comme ça après ça devient du racisme aussi* (Blasco et Cappeau 2018).

27. Ainsi, *un de nos bonheurs* est de déguster soudainement une glace en plein soleil (Internet)

n'est manifestement pas une définition du bonheur, mais la spécification du contenu d'un (moment de) bonheur. Néanmoins, la spécification reste d'allure gnomique ; du reste, de l'énoncé spécificationnel à l'énoncé d'explicitation, il n'y a qu'un pas :

28. Le bonheur, c'est de déguster soudainement une glace en plein soleil.

La conclusion que nous tirons de ces observations est qu'un groupe de Nss, dans la construction pseudo-clivée, prend naturellement pour spécification un contenu exprimant, certes, une expérience particulière, mais non située dans le temps – il ne peut s'agir d'un événement par exemple. Cette contrainte rapproche ces emplois des emplois d'explicitation, jusqu'à d'ailleurs brouiller souvent la distinction entre les deux types. On remarque que les noms concernés sont le plus souvent des noms désignant des valeurs axiologiques : *liberté, courage, devoir, vérité, égalité*, etc. dépendant des normes sociales, ou encore des noms appréciatifs :

29. Le malheur de tout homme d'idée, c'est-à-dire d'ambition, c'est de ne jamais vivre le présent (Frères Goncourt).

La définition de ces noms fait généralement l'objet de discussions et d'ajustement dans le débat argumentatif.

Nous sommes revenus, dans cette section, sur quelques éléments définitoires des Nss, sans passer en revue, ni même synthétiser, l'ensemble des éléments participant à la nature si particulière de ces noms :

- par exemple, l'identification exhaustive des constructions auxquelles participent ces noms,
- la capacité des Nss à encapsuler et réifier des contenus (Conte 1996, Schmid 2000),
- la nature fondamentalement dialogique des constructions spécificationnelles, leurs liens avec les pseudo-clivées plus « classiques »,
- la réversibilité sujet / « attribut » dans la construction spécificationnelle (Van Peteghem 1987).

Plutôt, nous avons pointé quelques problèmes, souligné quelques avancées, et plaidé pour faire du double fonctionnement spécification-catégorisation l'élément définitoire essentiel des Nss. Cette spécification-catégorisation peut être opérée syntaxiquement, donc, par la construction spécificationnelle (propositionnelle ou nominale) ou, par exemple, par anaphorisation :

30. Rien ne sera possible si nous ne retrouvons pas la croissance. Ce combat se mène sur deux fronts. Un front intérieur : celui du redressement productif ; un front européen : celui d'une réorientation de la politique de l'Union (Ayrault 2012).

Ce combat anaphorise par résomption la proposition précédente, la catégorise, tout en étant spécifié par ce contenu (*le combat est de retrouver la croissance*). Et on voit ici l'avantage d'un tel emploi sur le plan de la cohérence textuelle avec la relation d'élaboration *combat / front*.

Dans les sections suivantes, nous nous intéressons à la catégorisation des Nss. Nous commençons par commenter deux propositions, celle de Schmid (2000) et celle de Flowerdew et Forest (2014).

2. Deux catégorisations des Nss

Répétons que la catégorisation des Nss n'est intéressante que si elle porte un éclairage sur la nature et sur le fonctionnement de ces noms.

2.1. La classification de Schmid (2000)

Dans son livre qui fait à juste titre référence, Schmid (2000) commente longuement les différentes catégories de Nss qu'il met en évidence. Nous reprenons le tableau ci-dessous d'un article récent de l'auteur dans lequel il revient sur sa conception des *shell nouns*¹³ ; rappelons que sa perspective s'inscrit dans une approche cognitive de la linguistique.

Classes	Groupes	Exemples	Commentaire
FACTUAL	Neutral Causal Evidential Comparative Partitive Attitudinal	<i>thing, fact, phenomenon reason, result, upshot evidence, proof, sign difference, similarity aspect, part, example problem, advantage, irony</i>	Le Nss catégorise le contenu propositionnel (CP) comme un état de choses (<i>states of affairs</i>) ou comme fait
LINGUISTIC	Propositional illocutionary	<i>news, argument, rumour statement, question, order</i>	le Nss catégorise un contenu comme un objet linguistique
MENTAL	Conceptual Creditive Dubitative Volitional Emotive	<i>idea, theory, notion, mystery believe, knowledge, view doubt, question, disbelief aim, plan, solution surprise, regret, delight, fear</i>	le Nss catégorise le CP comme un processus ou un état cognitif
MODAL	Epistemic Deontic Dynamic	<i>possibility, danger, truth permission, mission, need ability, capacity, opportunity</i>	le Nss catégorise le CP par une valeur modale
EVENTIVE	General Specific Attitudinal	<i>even, act, situation attempt, effort, priority trouble, problem, success</i>	le Nss catégorise des événements possédant une durée

¹³ Nous ne mentionnons pas ici les constructions préférées de chaque classe.

CIRCUMSTANCIAL	General Specific	<i>situation, context, position place, time, way, procedure</i>	le Nss catégorise le CP comme une circonstance
----------------	------------------	---	--

La classification de Schmid (2000) reprise de Schmid (2018)

Il est à noter que la classification de Schmid est plus complexe encore que ce que montre le tableau : chaque nom dans la colonne « exemples » illustre un groupe – il est donc un Nss, mais dénomme également une « famille » – il est donc aussi un Nss représentant d'autres Nss. Par exemple, *news* illustre le groupe 'propositional' de la classe 'linguistic', mais il compose une famille avec d'autres noms, en l'occurrence *argument, message*. De même, *idea* est choisi comme représentant du sous-groupe 'conceptual'¹⁴ de la classe 'mental'. Cette famille (*point, idea, position, issue, theory, notion, thought, principle, rule, subject, image, myth*) se définit par les traits [MENTAL], [CONCEPTUAL]. Mais le même nom *idea* fait partie, dans d'autres emplois, de la famille représentée par *believe*, c'est-à-dire du sous-groupe partageant les traits [MENTAL], [CREDITIVE] (*idea, belief, hope, feeling, impression, speculation, knowledge, assumption, confidence, conviction, suspicion, supposition, etc.*).

2.2. La classification de Flowerdew et Forest (2014)

La perspective de Flowerdew et Forest (2014), quant à elle, s'inscrit dans la linguistique systémique fonctionnelle de Halliday ; nous la donnons à lire dans le tableau suivant :

Classes	Exemples	Commentaire
ACT	<i>process, reaction, response,</i>	Le Nss catégorise le CP en termes d'action, d'événement et de changement dans le monde
LOCUTION	<i>summary, explanation, question, discussion</i>	Le Nss catégorise le CP en termes d'activité verbale et autres formes sémiotiques
IDEA	<i>idea, theory, notion, point, model, method</i>	Le Nss catégorise le CP en termes cognitifs
FACT	<i>problem, evidence, fact</i>	Le Nss catégorise des faits directement, c'est-à-dire non médiatisés par une activité mentale ou verbale

¹⁴ Pour Schmid, « conceptual uses form the prototypical core of the whole class of shell nouns » (2000 : 188).

MODAL FACT	<i>responsibility, failure, power</i>	Le Nss catégorise le CP en termes d'un vaste éventail modal : obligation, inclination, habilité à faire quelque chose
CIRCUMSTANCIAL FACT	<i>way, method, approach</i>	Le Nss catégorise une information qui répond aux questions en <i>où, quand, comment</i> et <i>pourquoi</i> .

La classification de Flowerdew et Forest (2014)

2.3. Discussion

Ces deux propositions de classification sont, aux dires de Schmid (2018) même, relativement équivalentes. Quelle que soit leur pertinence, on peut être critiques sur un point : ces classes apparaissent assez hétérogènes. Par exemple, chez Schmid, il existe dans la classe 'modal', le groupe 'epistemic' ; or, dans la classe 'mental', on trouve le groupe 'creditive' qu'illustrent par exemple les noms *believe, knowledge, view*, qui ressortissent à la modalité épistémique. Il est vrai que dans le système de Schmid, un nom peut appartenir à plusieurs classes ; ainsi, certains 'mental' *shell nouns* (notamment *supposition, hypothesis, prevision*) peuvent catégoriser simultanément des contenus propositionnels comme « linguistiques » ou comme « mentaux ». Ou bien, un 'attitudinal factual' comme *problem* ou *tragedy*, peut aussi être employé comme 'attitudinal eventive' :

The noun *tragedy*, for example, is factual in an utterance like
Roy Cornes's tragedy is that he was born with haemophilia
but when it is used in anaphoric construction, as in
The doors are alarmed but it all happened so fast I haven't had the opportunity yet to check whether they went off. This is a terrible tragedy and I really don't know what made them do it
it refers back to the description of an event (Schmid, 2000 : 270)

Catégoriser le nom en fonction du type de contenu propositionnel qu'il catégorise, ne nous paraît pas une bonne façon de procéder, car cela oblige à multiplier les étiquettes, alors que ce qui motive la catégorisation est identique dans les deux cas. De même chez Flowerdew et Forest, on peut se poser par exemple la question de l'intérêt de dégager une classe 'idea' (ou 'mental' chez Schmid) ; si on considère le mot *idea*, dans l'exemple :

31. and the idea behind it is to prevent the head lice from becoming resistant to one particular chemical (Flowerdew et Forest 2014 : 30)

il nous semble que ce n'est pas tant la nature conceptuelle (c'est-à-dire cognitive) du nom qui importe fondamentalement, mais le fait qu'il signale un point de vue, une croyance, autrement dit, là encore, un positionnement épistémique.

Un autre exemple, les ‘*mental*’ ‘*volitional*’ de Schmid, ne sont pas intégrés dans une catégorie explicitement désignée comme modale (*epistemic, deontic*), alors que *aim* se comporte comme un modal boulique.

Nous prétendons donc qu’il est possible de rendre plus cohérent ce type de classement en privilégiant un point de vue strictement modal.

3. Noms sous-spécifiés et modalité

Les classements rapidement présentés ci-dessus proposent chacun une catégorie modale qui recouvre en fait, principalement des modalités dites (par Gosselin 2010) dénotées, c’est-à-dire les modalités dont les dénominations sont orthonymiques : les dénominations comme *possibility, truth*, etc. dénotent directement une valeur modale. Gosselin (2015) donne ce tableau d’exemples de modalités dénotées :

Lexèmes (substantifs)	Modalités dénotées
<i>nécessité, possibilité, impossibilité</i>	aléthique
<i>certitude, doute, vraisemblance</i>	épistémique
<i>plaisir, bonheur, malheur</i>	appréciative
<i>mérite, bassesse, infamie</i>	axiologique
<i>volonté, désir, souhait</i>	boulique
<i>autorisation, obligation, interdiction</i>	déontique

Tableau Modalités dénotées par des substantifs repris de Gosselin 2015.

On constate que beaucoup des noms figurant dans ce tableau sont justement des Nss¹⁵, qui, dans la configuration d’une construction spécificationnelle, expriment des modalités extrinsèques (Gosselin 2010). La notion de modalité extrinsèque permet de préciser le rapport entre modus et dictum (Bally 1932) : le dictum peut lui-même contenir une modalisation – on parle alors de modalité intrinsèque – sur laquelle porte une modalité extrinsèque, le modus ; ainsi :

32. La vérité, c’est que le monde qui est devant nous est un monde dur sans pitié (Fabius 1984)

Le dictum est modalisé par une appréciation (*un monde dur sans pitié* – modalité intrinsèque), sur laquelle porte une modalité extrinsèque exprimée par le Nss *la vérité*.

Dans ce qui suit, nous développons un classement des Nss simplement fondé sur les six modalités (plus une) ; il s’agit d’une première approche, et nous convenons que bien des précisions resteront à apporter. Comme indiqué plus haut, nous nous inspirons largement des travaux de Gosselin, mais aussi, pour certaines des caractéristiques que les auteurs mettent en évidence, de Chevalier et Léard (1993, 1996) qui dans deux articles, ont plaidé pour une analyse modale des noms subordonnants. Ces noms subordonnants, par exemple

¹⁵ « A côté » des lexèmes dénotant directement des valeurs modales, il y a les lexèmes porteurs de modalités associées : ils renvoient à plusieurs valeurs. Par exemple, le nom *adversaire* peut être employé de façon aléthique : *Pierre n’est pas un adversaire puisqu’il joue dans mon équipe* ; ou de façon appréciative : *Pierre n’est pas véritablement un adversaire – je joue contre lui, mais pour le plaisir*. Ce phénomène a souvent été commenté en sémantique lexicale (cf. par exemple la distinction entre propriétés intrinsèques et propriétés extrinsèques chez Cadiot et Nemo (1997), mais rarement en termes de modalité.

33. le pressentiment que le favori gagnerait rendait Pierre serein (Chevalier et Léard 1996)

constituent un sous-ensemble de Nss pouvant intégrer soit la construction « N que P. » (*que* étant une conjonction), soit la construction « N de Inf. » (cf. également Riegel 1996).

3.1. La modalité aléthique

La modalité aléthique comprend ce que Gosselin appelle des « jugements de faits » ou « jugement de réalité » (lorsque c'est la réalité qui constitue « l'instance de validation », et non pas le locuteur ou les institutions), qui sont des jugements présentés comme objectifs. On peut distinguer cinq catégories de Nss aléthiques :

- A- Une classe de noms qui catégorisent un contenu en termes de vérité : *réalité, vrai, vérité, logique, fait*, etc.
- B- Une classe de noms qui catégorisent le contenu par la façon dont des sujets ont accès au réel, ou par la façon dont le réel se manifeste à eux : *évidence, (l') évident, constat, constatation, expérience, signe, indication*, etc.
- C- Une classe de noms qui catégorisent le contenu en termes de probabilité ; ce sont les orthonymes modaux : *possibilité, probabilité*.
- D- Une classe de noms qui catégorisent le contenu en termes de phase d'articulation logique : *effet, conséquence, résultat, raison, justification, démonstration, cause, corollaire*, etc.
- E- Une classe de noms qui catégorisent le contenu en termes d'état de choses : *événement*¹⁶, *fait, situation, circonstance, hasard*, etc.

Chevalier et Léard précisent que les aléthiques sont réfractaires à composer une expression à verbe support à sujet personnel (à part *faire le constat que P*). La raison en est que le verbe support nécessite un sujet qui

localise sur un individu la source de la modalité : plus un nom a d'aptitude à apparaître sans source, moins il y a besoin du Vsup. Par exemple, *le fait* ne prend jamais de Vsup. Au contraire, *l'impression* requiert un Vsup car il renvoie à une source individuelle (Chevalier et Léard 1994 : 55).

3.2. La modalité épistémique

La modalité épistémique correspond à des jugements résultant d'une évaluation subjective individuelle ou collective. Elle s'exprime en termes de croyance. Ses relations avec les Nss se montrent particulièrement riches. Nous ne pouvons proposer ici que quelques jalons. On peut dégager 3 catégories :

- A- Une classe de noms relatifs au degré de croyance : *incertitude, doute, certitude, sentiment, conviction, affirmation, (ma) vérité, impression, illusion, pressentiment, sensation*, etc. En principe, il n'est pas possible d'évaluer la vérité du jugement :

¹⁶ Ce nom semble cependant le plus souvent appréciatif ; par ex : *L'événement est que l'informatique soit à nouveau une discipline scolaire en tant que telle, dans l'enseignement secondaire général* (Internet). Peut-être pas toujours appréciatif : cf. l'événement que nous attendons tous (mais un peu stéréotypé)

34. *l'affirmation / conviction / certitude de Paul que l'été sera chaud est fausse.

L'instance de validation peut facilement être explicitée.

B- Une classe de noms exprimant le fait que la croyance s'érige en système ou reçoit un degré d'élaboration : *théorie, politique, philosophie, enseignement, thèse, critique, hypothèse, pensée, idée, conception, conclusion, argument, réponse*, etc. On remarque avec Chevalier et Léard que certains de ces noms se combinent soit avec *faire*, soit avec des verbes plus spécifiques pour former des expressions à verbes support : *faire l'hypothèse, avancer l'hypothèse, tirer la conclusion*, etc. L'instance de validation peut être explicitée là également.

C- Une classe de noms de type évidentiel ouï-dire : *bruit, nouvelle, rumeur*, etc. qui peuvent être employés comme sujet d'un prédicat statif d'existence (*la rumeur circule / court que P*), sans qu'il y ait, indiquent Chevalier et Léard, possibilité évidente de localiser l'instance de validation :

35. ? La rumeur de la ville est qu'il est le coupable¹⁷.

Par contre, le rôle d'un « médiateur » peut être exprimé : *X fait courir le Nss que P*.
Le positionnement dialogique du locuteur est ici manifeste.

D- Une classe de noms qui catégorisent le contenu en termes de probabilité : *chance(s), danger, risque*. Chevalier et Léard (1996) classent ces noms parmi les aléthiques – sûrement parce qu'ils sont synonymes de *possibilité*. Nous les voyons en fait comme des épistémiques qui impliquent une probabilité déterminée selon un point de vue subjectif, mais aussi comme des appréciatifs positifs (*chance*) ou négatifs (*risque*). Ils relèvent donc d'une modalité mixte.

Ces noms peuvent s'intégrer au verbe support impersonnel *il y a un N que* :

36. Il y a de fortes chances pour que nous ne voyions pas un chat aujourd'hui – C. Paysan, *Les Feux de la Chandeleur*).

Chevalier et Léard précisent que l'on peut évaluer ces noms en termes de quantité (*le risque qu'il pleuve était mince*), mais non en termes de qualité (**le risque qu'il pleuve était général*) ou de vérité (**le risque qu'il pleuve est vrai*). La construction *il y a un N que P*. (et nous ajoutons : *il y a un N pour que P*.) peut donc être intéressante pour circonscrire cette sous-catégorie de Nss épistémique.

Pour les classes B et C, l'évaluation du jugement en termes de vérité est tout à fait naturelle : *l'hypothèse / la rumeur / de sa culpabilité est fausse*.

3.3. La modalité appréciative

¹⁷ *De la ville* peut indiquer ici la provenance géographique, mais difficilement l'instance de validation.

Gosselin 2010 rappelle que dans l'évaluation appréciative, qui correspond à un jugement de valeur, l'énonciateur (représentant l'instance de validation) juge subjectivement le caractère désirable ou indésirable d'un objet ou d'une situation en fonction de ses goûts. Quant à Chevalier et Léard, ils indiquent que les noms subordonnants sont impossibles avec ce type de modalité (**le bonheur que P*), alors que sont possibles les adverbes (*heureusement que P*). Une catégorisation précise et satisfaisante de ces noms demanderait une pleine étude, que nous ne pouvons mener ici. On propose néanmoins quelques pistes :

A- Les noms dénotant des obstacles ou des résolutions d'obstacles dans un « parcours » ; on peut se référer à Schmid :

The main metaphor is based on the image-schema of a path (Johnson 1987: 113-117), or put in a less abstract way, on the image of the movement of an object or a person. This metaphor underlies the shell-noun uses of the nouns *snag*, *drawback*, *catch*, *obstacle*, *hurdle* and *burden*. The metaphorical mapping from a concrete onto an abstract cognitive model can best be explained with the example of a journey of a person along a path towards a destination: the destination is mapped as an aim or task, the movement along the path of the journey as progress made in the achievement of the aim, and obstacles as events or states of affairs which impede and delay the direct and uninterrupted fulfillment of the aim or the solution of the task (Schmid 2000 : 121).

Certains de ces Nss sont extrêmement fréquents et peuvent entretenir entre eux des relations de cooccurrence : *problème, couac, souci, complication, solution, clé, difficulté, inconnu*, etc. Il faut ajouter les emplois hyperboliques de noms désignant par ailleurs des événements négatifs : *scandale, drame, catastrophe, danger, risque, tragédie, crime*, etc¹⁸.

B- Les noms désignant des événements ou phénomènes causes de satisfaction ou d'insatisfaction : *exploit, erreur, écueil, malheur, faute*, etc.

C- Les noms désignant le résultat d'un processus de comparaison : *différence, nouveauté, contraste, paradoxe, mieux, pire, essentiel, important, avantage, inconvénient*, etc.

D- Les noms désignant des qualités positives ou négatives : *habileté, force, défaut, qualité, ruse, atout*, etc.

E- Les noms désignant des valeurs euphoriques ou dysphoriques : *intérêt, plaisir, agréable, (bonne) surprise, bonheur, joie, chance, aubaine, poisse, (mauvaise) surprise, épreuve, corvée*, etc.

F- Les noms appréciatifs externes : *adversaire, ennemi, allié*, etc. dont on a vu que la spécification ne pouvait être un contenu propositionnel. L'appréciation négative implique une « réaction » praxéologique, ou la justifie. Dans

37. Notre pays a besoin de se transformer. Notre ennemi, ce n'est pas le mouvement, c'est le statu quo (Philippe-2019),

l'emploi du nom est la promesse de l'engagement du locuteur : un ennemi, comme un adversaire, doit être combattu. L'engagement, comme indiqué plus bas, relève de la modalité boulique. Les Nss appréciatifs externes semblent restreints aux noms relationnels, ce qui n'est

¹⁸ S.Adler (2014) analyse le fonctionnement discursif et argumentatif de ces noms d'événements dans la presse.

pas le cas avec d'autres types de noms, notamment les noms d'humains : *gendarme* est ainsi traité comme un appréciatif externe par Gosselin (2018).

3.4. La modalité axiologique

Les Nss de cette classe expriment un jugement de valeur. L'énonciateur exprime ainsi le caractère *louable* ou *blâmable* d'une situation, d'une action ou d'un individu. Ces évaluations dépendent des normes sociales. Nous avons vu dans la première section que ces noms ont tendance à faire l'objet de définition : *honnêteté, hypocrisie, audace, mérite, courage, honneur, sagesse, vertu, droiture, rectitude, liberté*, etc. Gosselin note pertinemment qu'un jugement axiologique (positif ou négatif) peut lui-même faire l'objet d'un jugement axiologique positif (*il est louable de penser qu'il est blâmable de gagner trop d'argent*). On peut douter que le Premier Ministre actuel lise les spécialistes de la modalité, mais on remarque cependant que son discours de 2017 surinvestit la valeur courage dans cette suite d'anaphores :

38. le courage, voilà le deuxième grand axe qui organise le travail du gouvernement (Philippe-2017)
39. Le courage c'est aussi de regarder en face le défi migratoire, la pression qui s'exerce aux frontières, dans les Alpes-Maritimes, dans le Calais, à Mayotte (Philippe-2017)
40. Le courage c'est aussi de regarder les choses en face et de préparer l'avenir, parlons donc de l'école (Philippe-2017)
41. Le courage c'est aussi de rénover enfin notre modèle social (Philippe-2017)
42. Le courage, enfin, c'est de faire face à la vérité sur notre situation financière (Philippe-2017).
43. Je crois au vieux mot romain de « vertu » qui recouvre à la fois l'honnêteté, la rectitude et le courage (Philippe-2017).

Le discours de politique générale est un genre relevant du délibératif (selon la catégorisation aristotélicienne des « lieux ») ; en principe, il donne une part essentielle à la modalité appréciative, plus exactement à l'axe utile (pour le pays) / inutile (mais surtout nuisible). Ne peut-on voir dans l'utilisation de ces axiologiques, une sorte de détournement – rhétoriquement bien huilé – par lequel des actions (*regarder en face le défi migratoire, rénover le modèle social, l'école*, etc.) sujets à controverse, sont plus à même d'être acceptées sous l'oripeau de l'axiologique¹⁹ et du discours au parfum d'épidictique, que sous la bannière de l'appréciatif, qui demande toujours à être justifié ? L'éthos du locuteur et de son gouvernement est ainsi relevé²⁰.

Enfin, on remarquera que des Nss comme *devoir, volonté* sont susceptibles de porter, respectivement, la valeur déontique et la valeur boulique, mais également, pour les deux, la valeur axiologique : il est louable de remplir son devoir, de même que la volonté, comme le courage, est une qualité valorisée.

3.5. La modalité boulique

Elle exprime la volonté subjective sous forme de désirs et des « variations » du désir. La direction d'ajustement de cette modalité est injonctive, ce qui signifie que c'est « le monde »

¹⁹ Il est bien difficile d'être contre le courage.

²⁰ L'exemple suivant illustre la même démarche, mais de façon condensée : *cela signifie en premier lieu que la politique conduite sera conforme aux valeurs qui font les socialistes. La tolérance, la justice, le progrès, la solidarité* (Rocard 1988).

qui doit subir un changement pour correspondre à la volonté de l'énonciateur. Les Nss bouliques peuvent se décliner en trois classes :

A- Les noms purement intentionnels : *projet, ambition, volonté, dessein*, etc.

B- Les noms à orientation : *but, objectif, visée, cap, cible, fin, finalité*, etc.

C- Les noms indiquant l'issue d'une délibération : *alternative, choix, décision, préférence, hésitation, priorité, option*, etc.

D- Les noms intentionnels associés à un état affectif : *désir, souhait, exigence, envie, espoir, peur, crainte, préoccupation, tentation*, etc. ; parce qu'ils sont liés à un état affectif, ces noms (ou certains d'entre eux) peuvent être compléments du verbe *éprouver*.

E- Les noms exprimant une détermination, une volonté forte, un engagement maximal : *bataille, combat, lutte, campagne, guerre*. Ces noms participent à l'expression *mener le / un Nss contre / pour*.

Chevalier et Léard font l'erreur (assez inexplicable) de confondre modalité boulique et modalité déontique. Ils remarquent cependant que les noms subordonnants ne peuvent participer aux énoncés faisant l'objet d'une évaluation en termes de vérité :

44. *le souhait / but / choix / crainte de Pierre de partir est faux / fausse.

3.6. La modalité déontique

La modalité déontique permet d'exprimer une interdiction, obligation ou autorisation d'ordre institutionnel. Il semble difficile de déterminer des sous-classes, mais l'obligation est la valeur qui concerne exclusivement les Nss : *ordre, devoir, obligation, responsabilité, mission, rôle, principe, tâche, travail, job, déontologie, fonction, règle, consigne*, etc. Les expressions à verbes support les plus fondamentales sont : *avoir le Nss (avoir la mission / responsabilité / le devoir / rôle, etc.)*, mais plus encore *avoir pour Nss (avoir pour travail / religion de / *avoir le travail / la religion de)*. En projetant ces expressions dans des corpus, on recueille également des bouliques (*avoir pour but/objectif de Inf.*), quelques appréciatifs (*avoir pour plaisir de Inf.*), mais aussi une catégorie de noms dont la parenté sémantique est évidente et que nous inclurons dans les déontiques, bien que leur valeur ne soit pas déterminée par une institution : *habitude, manie, principe, pratique*. Ces noms renvoient à des actes fréquents, auxquels on peut *déroger* ; d'ailleurs, pour illustrer la définition du verbe *déroger*, le TLFi donne une citation avec le mot *habitude* :

Déroger : Manquer aux prescriptions d'une loi, d'une convention, s'écarter d'un principe directeur. *Il m'arrive rarement de déroger à l'habitude que j'ai prise de dîner chez le restaurateur* (JOUY, *Hermite*, t. 1, 1811, p. 131) – TLFi.

Le mot *religion* (déterminé par un possessif) participe à cette liste, bien que son emploi « premier » soit lié à l'institution :

45. Unamuno a résumé son credo personnel ainsi : « Ma religion est de chercher la vérité dans la vie et pour la vie dans la vérité, sachant que je ne les trouve pas pendant que je vis. » (Wikipedia).

Les modalités épistémiques et déontiques sont associées ici à cet emploi du lexème.

3.7. La modalité relative

Il faut enfin considérer un dernier type de modalité, pour rendre compte de la totalité des Nss : il s'agit de la modalité que l'on peut qualifier de relative, même si le terme est employé dans la littérature pour désigner des fonctionnements modaux différents. Les Nss qui intéressent cette catégorie correspondent aux *shell nouns* circonstanciels de Schmid et de Flowerdew et Forest. Classer ces noms comme « circonstanciels » n'est absolument pas une hérésie, mais les coupe cependant de leur fonctionnement modal. On peut voir la modalité relative comme une modalité d'arrière-plan s'appliquant soit aux conditions, soit aux « sous-actions » permettant de satisfaire la réussite d'une action, d'un objectif – autrement dit, elle les rend possibles :

46. Le Pacte est aussi un Pacte de solidarité, il doit améliorer le pouvoir d'achat des salariés les plus modestes. Le meilleur moyen c'est d'agir sur les cotisations salariales pour augmenter le salaire net, celui que l'on touche à la fin du mois (Valls1-2014).

Les Nss de cette classe sont *moyen, stratégie, manière, façon, tactique, approche, procédé, méthode, mesure, démarche, condition, etc.*, mais aussi *moment*

47. le meilleur moment pour agir, c'est quand les indicateurs seront au vert

Très souvent, cette modalité s'accompagne d'une modalité appréciative (*la seule façon intelligente, le meilleur moyen, etc.*). D'ailleurs, la requête « le/la meilleur(e) N est de Inf. » permet d'identifier assez facilement ces Nss de modalité relative²¹.

3.8. Nss et scénarios modaux

Dans le contexte d'une extension de la modalité à d'autres formes que les verbes ou les adverbes, il paraît possible et même souhaitable de décrire les Nss dans une optique modale. Et en ce sens, le travail entrepris ici n'est qu'un prologue : les meilleures étapes devront être consacrées à identifier des critères – l'exemple des expressions à verbe support paraît une piste intéressante – pour recueillir en grand corpus des classes de Nss discriminées. Mais c'est sans doute l'articulation des valeurs modales dans un même texte qui se révèle le défi le plus passionnant, ainsi que l'intrication des valeurs – phénomène sur lequel nous n'avons pas assez insisté. Dans l'extrait suivant, on met en gras les Nss (ou noms susceptibles d'être employés comme Nss dans d'autres configurations) en indiquant leur valeur modale :

- Entre 2007 et 2011, la dette publique a augmenté de 600 milliards d'euros. C'est inacceptable ! [...] **Cette situation** (*aléthique*) est simplement notre point de départ, que le Président de la République avait largement anticipé au cours de sa campagne. Nous pourrions utiliser **la situation** que nous avons trouvée pour justifier **des renoncements** (*boulique-appréciatif négatif*). Et bien non, nous ne renonçons à rien. Cette majorité n'a pas été élue pour trouver des **excuses** (*appréciatif négatif*), mais **des solutions** (*appréciatif positif*). La mise en œuvre de **ces solutions**, qui sont **les engagements** (*déontique et boulique*) pris par le Président de la République, passe

²¹ Cette requête n'est évidemment pas sans bruit.

d'abord par l'**exigence de vérité** (*boulique* « enchâssant » l'*aléthique*) (J.-M. Ayrault 2012).

Ce texte instancie un scénario²² dont les différentes phases peuvent être exprimées ainsi :

Une situation S1 (*aléthique*) est connue de Y (*épistémique*) et jugée indésirable (*appréciatif négatif*) ; Y désire (*boulique*) une autre situation S2 telle que Y pense (*épistémique*) que S2 est désirable (*appréciatif*). La réalisation de S2 passe par la mise en œuvre (*relative*) d'une solution (*appréciatif positif*).

Évidemment, le texte n'est pas une instanciation brute du scénario (scénario d'ailleurs transposable – dans des types et genres de textes différents), il comprend des « digressions » ; dans l'exemple, le locuteur mentionne une éventualité négative : des renoncements, relevant du boulique (ne plus vouloir), faisant l'objet d'une appréciation (les renoncements ici sont indésirables) et même peut-être d'une évaluation axiologie implicite (ne pas renoncer est louable) ; de même, l'expression *l'exigence de vérité* est-elle complexe : boulique (vouloir la vérité) portant sur la vérité d'un état de chose (aléthique) : cette exigence relève à fois de la modalité relative – c'est une condition pour la mise en œuvre des solutions, et de la modalité axiologique, puisque l'exigence de la vérité est hautement louable (c'est une « valeur »). Dans ce texte, contrairement au discours de Philippe-2017 entraperçu plus haut, l'axiologique est efficient mais implicite.

Nous dérogerons à notre habitude de ne jamais citer E. Ballardur, et encore moins E. Ballardur citant Marc-Aurèle :

48. Inspirons-nous de la maxime de Marc-Aurèle : « l'obstacle est matière à action » (Balladur 1993) ?

Une théorie de l'action est bien sûr à l'arrière-plan de ce type de scénario ; c'est autour de la motivation de l'action, son projet, l'évaluation de son projet, l'évaluation des moyens de sa réalisation, l'évaluation de sa réalisation, sa justification, etc. – autant de phases liées à la modalité - que se scénarisent la vie privée et la vie sociale.

Conclusion

Après être revenus sur quelques points définitoires des noms sous-spécifiés, nous avons proposé une classification modale de ces noms. Cette proposition n'est encore qu'une ébauche, qu'il conviendra encore d'affiner. Une étude sur corpus de plus grande ampleur permettrait en effet de saisir de manière plus précise les rouages des noms sous-spécifiés, à la fois sur le plan sémantique, textuel et discursif. Toutefois, ce squelette de typologie permet déjà de mettre au jour des schémas discursifs complexes, que les locuteurs exploitent pour catégoriser l'information de manière à répondre à des stratégies argumentatives. Même si nos exemples se sont limités à des extraits des *Discours de Politique Générale*, ils montrent tout de même la manière dont les Nss peuvent être utilisés par le locuteur pour guider l'interprétation du lecteur dans un certain sens, en lui fournissant en quelque sorte, une grille de lecture (Adler 2017).

²² Pour une application récente de la notion de scénario modal à des textes juridiques, cf. Taleb (2019).

Nous espérons qu'avec le temps, cette ébauche de typologie pourra aboutir à une classification plus globale des noms sous-spécifiés²³, à travers l'étude d'un éventail de genres textuels plus variés, et avec des critères (nous en avons vus quelques-uns) permettant une identification plus assurée de l'emploi modal de tel Nss.

Bibliographie :

Adler, S. (2017). « Les noms généraux – « shell nouns » – participent-ils à une lecture taxinomique de type Hiérarchie-être ? ». *Syntaxe et sémantique* 18, 45-66.

Adler, S. (2014). « L'événement fortuit à travers le prisme du 'nom général' ». *Neophilologica* 26, 217-231.

Adler, S. & Legallois, D. (2018). « Les noms sous-spécifiés dans le débat parlementaire : analyse fréquentielle et catégorisation modale ». *Langue française* 198(2), 1-17.

Apotheloz, D. (2012). « Pseudo-clivées et constructions apparentées ». In Groupe de Fribourg (éds), *Grammaire de la période*. Berne : Peter Lang, 207-232.

Apotheloz, D. (2018). « Examen d'une famille de constructions : les constructions identificatives ». *Scolia* 32, 13-41.

Bally, Ch. (1932). *Linguistique générale et linguistique française*. Paris : Leroux.

Blanche-Benveniste, C. (1988). « Éléments pour une analyse du mot quel ». In C. Blanche-Benveniste, A. Chervel & M. Gross (éds), *Grammaire et histoire de la grammaire, Hommage à la mémoire de Jean Stéfanini*. Aix-en-Provence : Publication de l'Université de Provence, 59-75.

Blanche-Benveniste, C. (1992). « Sur un type de nom évaluatif portant sur des séquences verbales ». In P. Swiggers, *Mélanges offerts à Karel van den Eynde*, I.T.L., n° spécial, *Review of Applied Linguistics* 97-98.

²³ La catégorisation modale des Nss est fondamentale ; néanmoins, on doit considérer que quelques Nss dont nous n'avons pas parlé ici, manifestent des comportements aspectuels (et non modaux) : la première *étape / phase* est de inf.).

- Blasco, M. & Cappeau, P. (2017). « Analyse syntaxique et contextuelle des structures le N c'est un N de type : l'amour c'est un sentiment qui se passe dans la tête ». In C. Larchet, L. Meneses-Lerín & A. Roig (dir), *Contraintes linguistiques. À propos de la complémentation nominale*. Bruxelles : P.I.E. Peter Lang, 157-176.
- Chevalier, G. & Léard, J.-M. (1994). « Le nom subordonnant : les séquences [SN que P] et la modalisation ». In A. Boone (éd), *La subordination. Travaux de Linguistique*, 43-64.
- Chevalier, G. & Léard, J.-M. (1996). « La subordination nominale : classes, sous-classes et types sémantiques ». *Linguistische Arbeiten* 351, 53-65.
- Conte, M.-E. (1996). « Anaphoric encapsulation ». In W. De Mulder & L. Tasmowski (éds), *Belgian Journal of Linguistics* 10, 1-9.
- Declerck, R. (1988). *Studies in copular sentences, clefts and pseudoclefts*. Leuven : Leuven University Press.
- Flowerdew, J. & Forest, R. W. (2014). *Signalling nouns in English*. Cambridge : Cambridge University Press.
- Francis, G. (1986). *Anaphoric Nouns. Discourse Analysis Monographs* 11. Birmingham : University of Birmingham.
- Francis, G. (1994). « Labelling discourse: an aspect of nominal-group lexical cohesion ». In M. Coulthard (éd), *Advances in written text analysis*. Londres : Routledge.
- Francis, G., Hunston, H. & Manning, E. (1998). *Collins COBUILD Grammar Patterns 2: Nouns and Adjectives*. Amsterdam : John Benjamins.
- Gosselin, L. (2010). *Les modalités en français : la validation des représentations*. Leyde (Pays-Bas) : Éditions Brill.

- Gosselin, L. (2015). « De l'opposition modus/dictum à la distinction entre modalités extrinsèques et modalités intrinsèques ». *Bulletin de la Société de Linguistique de Paris* CX-1, 1-50.
- Gosselin, L. (2018). « Quand nommer, c'est juger. Les jugements de valeur internes aux noms d'humains ». In C. Schnedecker (éd), *Nouvelles approches en sémantique lexicale : les noms d'humains, théories, méthodologies*. Berlin : Mouton de Gruyter, 44-101.
- Higgins, F. (1979). *The pseudo-cleft construction in English*. New York : Garland.
- Huyghe, R. (2018). « Généralité sémantique et portage propositionnel: le cas de *fait* ». *Langue française* 198, 35-49.
- Legallois, D. (2002). « Incidence énonciative des adjectifs *vrai* et *véritable* en antéposition nominale ». *Langue française* 136, 46-59.
- Legallois, D. (2006). « Quand le texte signale sa structure : la fonction textuelle d'une certaine catégorie nominale ». *Corela* HS-5, (<https://journals.openedition.org/corela/1465>)
- Legallois, D. & Gréa, Ph. (2006). « L'objectif de cet article est de... : construction spécificationnelle et grammaire ». *Les Cahiers de Praxématique* 46, 161-186.
- Legallois, D. (2008). « Sur quelques caractéristiques des noms sous-spécifiés ». *Scolia* 23, 109-127.
- Marchand, P. (2007). *Le grand oral. Les discours de politique générale de la V^e République*. Bruxelles : De Boeck Université.
- Milner, J.-C. (1978). *De la syntaxe à l'interprétation*. Paris : Seuil.
- Riegel, M. (1996). « Les noms à compléments propositionnels : en quoi sont-ils plus abstraits que les autres ? ». In N. Flaux, M. Glatigny & D. Samain (éds), *Les noms abstraits : histoire et théories*, actes du colloque de Dunkerque, 15-18 septembre 1992. Villeneuve-d'Ascq : Presses universitaires du Septentrion, 313-321.

- Roze, Ch., Charnois, Th., Ferrari, S., Legallois, D. & Salles, M. (2014). « Identification des noms sous-spécifiés, signaux de l'organisation discursive ». *Actes de la 21^{ème} Conférence sur le Traitement Automatique des Langues Naturelles*, Marseille, 2014.
- Schmid, H.-J. (2000). *English Abstract Nouns As Conceptual Shells: From Corpus to Cognition*. Berlin : Mouton de Gruyter.
- Schmid, H.-J. (2018). « Shell nouns in English – a personal roundup ». *Caplletra* 64, 109-128.
- Taleb, F. (2019). *L'argumentation judiciaire à travers le prisme des scénarios modaux : application pour une aide à l'interprétation des décisions de justice*. Thèse de l'Université de Rouen, sous la direction de L. Gosselin et M. Holzem.
- Vendler, Z. (1968). *Adjectives and nominalizations*. Berlin : Mouton de Gruyter.
- Van Peteghem, M. (1987). « La réversibilité et les phrases copulatives spécificatioennelles ». *Travaux de linguistique* 14/14, 193-207.
- Winter, E. (1992). « The Notion of Unspecific versus Specific as one Way of Analysing the Information of a Fund-Raising Letter ». In W. C. Mann & S. A. Thompson (éds), *Discourse Description: Diverse linguistic analyses of a fund-raising text*, Pragmatics & Beyond, New Series. Amsterdam : John Benjamins.